



C.A.P.D. 28 août 2008

La CAPD était présidée par l'Inspecteur d'Académie.

Inéat / exeat : Mme Caillot a fait le point sur les inéat : 6 collègues intègrent le département : Lucette BOIZOT, Vanessa CHEVREAU, Mélanie LOREAU, Frédérique PATY, Mylène SALAMAGNE et Elisabeth ZNIBER EL MOUHABISS, alors que 9 quittent la Nièvre. L'inspecteur d'académie a refusé de prendre en compte les demandes que nous avons argumentées face au déficit du département (45 listes complémentaires à la rentrée). Ont obtenu leur départ : Valérie, Aumasson, Valérie Jacquelin , Sandrine David, Carole Titeux, Christian Bourbon, Béatrice Cinq, Monique Gavila.Natacha Hirsoux.

D'autres collègues qui avaient leur exeat sont en attente d'inéat : Audey Aguerreche, Martine Feno, Nathalie Garrigue.

Mouvement : 15 personnes ont été affectées ou réaffectées à l'issue de cette CAPD. Le nombre de postes restés vacants s'élève à 32. Les personnes, recrutées sur LC seront affectées lundi 1er septembre.

L'inspecteur d'académie a précisé qu'il ouvrirait 5 classes (équivalent temps plein) à la rentrée au vu des effectifs. 8 postes d'ASH sont transformés pour l'année en TRB avec affectation sur congés maternité.

AVS :L'IA informe que la Nièvre a été dotée de 9 postes AVSi pour la rentrée., soit un total de 37.5 postes ETP.

M Gien précise qu'il a reçu 40 personnes en juillet pour ces postes. En règle générale, les AVS sont affectées sur les écoles élémentaires alors que les maternelles ne peuvent prétendre qu'à des postes EVS.

Temps partiel : l'IA a informé la CAPD des lettres adressées aux collègues qui avaient demandé un temps partiel de 80 %, précisant son refus.

Ces collègues seront reçus par leur IEN pour expliquer ce refus.

Formation continue : M Gien fait par du

départ en formation de Mme Lejault et M Godineau en stage ASH pour 2 semaines (formation sur l'autisme et les troubles du langage).

Service minimum : L'IA a informé la CAPD du texte sur le service minimum, il précise qu'il réunira les maires pour la mise en place rapide du dispositif. Il informe également de la parution d'un guide à destination des parents d'école élémentaire qui devra être distribué en septembre. Ce guide répond aux questions des parents et donne le contenu des nouveaux programmes.

Le Se-UNSA a évoqué le courrier du conseil général qui refuse la modification des transports scolaires suite à la mise en place de l'aide aux élèves en difficulté. 33 communes sont concernées par cette situation. L'IA va reprendre contact avec le CG pour trouver une solution rapide.

L'IA informe la CAPD du détachement de M Biteur sur un poste de principal adjoint tout en restant titulaire de son poste actuel.

M Raquin assurera la direction de l'école B. Pascal maternelle suite au départ de Mme Chaumereuil dans l'Yonne.

M Robardet Samuel est nommé IEN à Château Chinon. M Joly Philippe assurera les fonctions d'IEN sur la circonscription de Nevers SN2.

L'IA précise qu'il quittera ses fonctions le 4 octobre et sera remplacé par M Daniel Bouvard (actuellement à Laon)

CPC : l'IA précise qu'ils recevra les CPC le 5 septembre pour évoquer les frais de déplacement et leurs missions.

Situation de Tracy sur Loire : actuellement la situation est difficile compte tenu du refus du maire d'engager un agrandissement de l'école. L'IA contactera le maire de Cosne pour trouver une solution temporaire.

Compte-rendu rédigé par C. BELIN et B. MESSERLI